

# Le PEV dans le canton de Berne

## Faits historiques marquants de 1850 à 1918

**1850** Dans l'Etat fédéral encore jeune, des citoyens évangéliques se lancèrent dans la vie politique. Issus exclusivement des milieux aristocratiques conservateurs, ils jouissaient tous d'une position sociale élevée.

**1875** Fondation de l'Association confédérée. Cette association peut être considérée comme le tout premier parti protestant. Ces groupements évangéliques, présents à Berne, Bâle et Zurich, étaient toutefois très conservateurs et constituaient une association de souverains sans appui populaire.

**1880** Le parti protestant-conservateur vit le jour dans le canton de Berne. C'était, à l'époque, l'unique parti cantonal. Ce parti populaire se désagrégea toutefois vers 1910, et l'élément conservateur se trouva de plus en plus en décalage avec son époque. La montée en puissance des libéraux/radicaux et des socialistes avait commencé.

**1898** Le *Evangelisch-sozialer Arbeiterverein* (Association des travailleurs évangélique-sociale) était créé en ville de Berne, à Bâle, Horgen, Zurich, Winterthur et Schaffhouse. Toutefois, seule l'association bâloise perdurera au-delà de l'année 1915.

## Fondation et développement de 1918 à 1973

**1918** Le « résidu » du parti protestant-conservateur et de l'Assemblée confédérée donna naissance, dans le canton de Berne, à la *Politische Vereinigung christlicher Bürger* (Union politique des citoyens chrétiens). Avant les élections au Conseil national de 1919, ce groupe prit l'initiative de fonder le PEV Suisse. Arnold Muggli fut le promoteur de la Vertrauensmännerversammlung (Assemblée d'hommes de confiance) du 8 mars 1919 à Brugg, au cours de laquelle fut décidée la fondation du PEV. Le 10 mai 1919, le Parti évangélique Suisse vit le jour à Zurich. Le Bernois Arnold Muggli en devint le premier secrétaire central.

**1919** Les partis locaux de Berne, Thoun, Bienne, Steffisbourg et Saanen furent fondés dans le canton de Berne. Hans Hoppeler, candidat du canton de Zurich, accéda au Conseil national en 1919; les Bernois, pourtant dotés de cinq partis locaux et quelque 100 membres, sont rentrés bredouilles. Il fallut attendre 1950 pour voir la fondation des groupes régionaux de l'Emmental et de la Haute-Argovie, suivis de Köniz en 1956 et de Bolligen en 1965.

**1958** Un premier représentant du PEV fut élu au Grand Conseil bernois en la personne d'Alfred Wachter. L'écrivain Emil Ernst Ronner lui succèdera en 1960.

**1967** Le PEV de Berne, qui n'avait plus participé aux élections au Conseil national depuis 1919, s'y présenta à nouveau à partir de 1963. En 1967, le Bernois Paul Aebischer fut élu au Conseil national. On assista à une réorganisation du parti cantonal. Aux côtés du comité cantonal, quatre commissions spéciales étaient à l'œuvre dans les domaines suivants : publicité, information, formation et finances.

**1968 à 1973.** Douze nouveaux partis locaux furent fondés et 600 membres vinrent grossir les rangs. Cette progression rapide permit au PEV de s'établir dans le paysage politique du canton de Berne comme le plus ancien « parti populaire ». En 1970, le PEV conquiert deux nouveaux sièges au Grand Conseil, lesquels furent occupés par Hans-Peter Aebischer et Hans Aebi.

## Poursuite du développement de 1974 à nos jours

**1974** Otto Zwygart junior obtint un siège supplémentaire au Grand Conseil. Dans les années 1970, le PEV connut une nouvelle impulsion grâce à l'introduction du suffrage féminin, pour culminer en 1982 avec sept mandats au Grand Conseil.

**1984** Pour la première fois, une représentante du PEV entre au Grand Conseil en la personne de Maria Schär. Un siège sera toutefois perdu lors des élections cantonales de 1986 et deux lors de celles de 1990. A l'échelon local, le parti connut une progression continue. Entre 1974 et 1990, neuf nouveaux partis locaux virent le jour.

**1992/1993** Pour la première fois en ses 74 ans d'histoire, le PEV du canton de Berne prouva sa capacité référendaire. Il rassembla le nombre de signatures nécessaire contre la répartition des circonscriptions électorales Oberland-Ouest et Seeland qui avait été résolue par le Grand Conseil le 7 septembre 1992. Cependant, le peuple approuvera de justesse la modification de la loi lors du scrutin du 26 septembre 1993.

**1993** Le PEV lança pour la première fois une initiative. Les auteurs du projet « Pour un nouveau préambule de la Constitution cantonale » demandaient que la Constitution bernoise, nouvelle à l'époque, commence par une formulation qui fasse référence à Dieu. Malheureusement, les 15 000 signatures requises n'ont pas pu être récoltées à temps. A l'expiration du délai imparti, il manquait environ 400 paraphes, de sorte que l'initiative n'a pas abouti.

**1994** Le PEV remporta trois nouveaux sièges lors des élections au Grand Conseil. Pour la première fois, un siège était acquis en Haute-Argovie, grâce à Heinz Dätwyler de Lotzwil. Le parti prit congé de l'AdI, son partenaire de groupe, pour former son propre groupe PEV. Par la suite, le groupe s'étendit à huit mandats en 1998 et à onze mandats en 2002.

**Jusqu'en 2003** Le nombre des partis locaux actifs augmenta pour atteindre 39 entités.

**2003** Lors des élections au Conseil national, le PEV escomptait un second siège pour le canton de Berne. Il avait, en effet, été représenté sans interruption depuis 1967 par un siège à l'échelon fédéral. Avec une progression de sa part d'électeurs de 4 à 5,2 pour cent, il n'a manqué que de peu son objectif.

Adrian Lörtscher / Barbara Streit-Stettler